



BULLETIN

DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

**MINISTÈRE DES
AFFAIRES CULTURELLES
DU QUÉBEC**

Bulletin de la Bibliothèque nationale, Vol. 2, nos 2, 3 / juillet, octobre 1968

RAPPORT GÉNÉRAL

Exercices financiers 1966/67 et 1967/68

I - INTRODUCTION

La Bibliothèque nationale consacrera dorénavant un numéro de son *Bulletin*, celui de juillet, à la présentation de son rapport annuel. Un tel bilan peut intéresser ses lecteurs en leur permettant de mieux suivre l'évolution de cette institution. Cette fois cependant, il nous est apparu nécessaire de donner plus d'envergure à ce rapport qui couvrira les exercices financiers 1966/67 et 1967/68, soit du 1er avril 1966 au 31 mars 1968.

Des raisons de deux ordres différents nous ont incités à publier, cette fois, un rapport plus élaboré. Les rapports annuels parus jusqu'ici parmi ceux des autres services du Ministère étaient forcément abrégés et ne pouvaient donner un juste aperçu de la situation globale; les deux années qui en font l'objet se situent à une étape historique, celle où la Bibliothèque Saint-Sulpice se prépare objectivement à devenir la Bibliothèque nationale du Québec.

II - LISTE DES CADRES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Pendant cette phase intermédiaire, la Bibliothèque a dû se doter de structures mieux définies pour être en mesure de jouer efficacement le rôle qu'elle prévoyait être désormais le sien. La liste ci-dessous présente le personnel affecté à la Direction et à l'administration des divers services et départements.

Titulaire	Poste	Date d'entrée en fonctions
CARTIER, Georges	Conservateur en chef	10 / 2 / 1964
ROBERGE, Yves	Conservateur, adjoint à l'administration	19 / 6 / 1967
AUGER, Roland	Conservateur, adjoint à la coordination technique	2 / 12 / 1965
MARCHAND, Louise	Attaché d'administration	1 / 8 / 1943
TÉTRAULT, Ruth	Dir., Service des acquisitions	29 / 7 / 1965

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

GRÉGOIRE, Bruno	Dir., Service du catalogue	3 / 6 / 1965
PELLETIER, Gaston	Dir., Service de la reliure	15 / 11 / 1967
PERRON, Hubert	Dir., Service de la consultation	26 / 8 / 1965
FONTAINE, Marcel	Dir., Département des périodiques	29 / 7 / 1966
MORIER, Yvan	Dir. suppléant, Dép. des périodiques	14 / 8 / 1967
PHILION, Dorothy	Dir., Dép. des publications officielles	17 / 4 / 1967
MERCIER, Marguerite	Dir., Dép. des documents spéciaux	1 / 5 / 1943
HAEFFELY, Claude	Dir., Service des activités culturelles	11 / 4 / 1967

III - STATUT NOUVEAU

1. - Années antérieures

En prenant charge de la Bibliothèque Saint-Sulpice en février 1964, le Conservateur en chef de l'actuelle Bibliothèque nationale s'était fixé comme objectif, en accord avec les autorités du Ministère, d'orienter cette bibliothèque vers le statut qu'elle possède maintenant. Les textes officiels concernant ce statut ont été publiés dans des numéros antérieurs à ce bulletin.

(Référence. I, 4, p. 3-4 1er texte de la loi.
II, 1, p. 1-3 celui des règlements.
III, 1, p. 3-6)

Pour s'acheminer vers cette réalisation concrète, le Conservateur en chef a obtenu: la restauration complète de l'immeuble; une augmentation sensible du budget des achats, afin de mettre à jour une documentation déjà bien édifiée; un accroissement des effectifs avec priorité pour le recrutement des bibliothécaires chargés des tâches professionnelles. Il procéda simultanément à la création de nouveaux services, à une répartition plus judicieuse des

collections dans les salles de travail, et au réaménagement du magasin des livres encombré d'ouvrages inutiles ou périmés.

2. - Bill 91

Tout en procédant à cette action concrète qui revalorisait la bibliothèque, le conservateur se préoccupe de rassembler les éléments d'une loi destinée à rendre officiel son statut d'institution nationale. Rédigé plus tard par des conseillers juridiques, le texte de cette loi fut soumis à l'Assemblée législative par le Ministre des Affaires culturelles.

Pour bien comprendre la raison d'être d'une Bibliothèque nationale au Québec, il nous apparaît essentiel de retracer les étapes qui ont conduit à l'adoption du bill 91. Entouré de 220 millions d'anglophones en Amérique du Nord, le groupe de 6 millions de francophones conserve malgré tout sa vitalité. Par conséquent, il doit se donner les institutions indispensables à l'épanouissement de sa culture. L'une de ces institutions, la Bibliothèque nationale, trouve la définition de son rôle dans le bill 91, devenu loi en troisième lecture, le 12 août 1967. Cette loi a été sanctionnée par le lieutenant gouverneur en conseil le 24 décembre 1967 et mise en vigueur le 1er janvier 1968. Elle nous fait dépositaires de la culture française en Amérique et nous confie la responsabilité d'en assurer la diffusion.

IV - RELATIONS EXTÉRIEURES

Dans ses relations avec l'extérieur la Bibliothèque nationale est souvent appelée à expliquer son statut. En mars 1968, invité par les étudiants de l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal, l'adjoint à la coordination technique a présenté un bref exposé de la loi, des structures internes, et des services offerts par la Bibliothèque nationale. Cette vue d'ensemble, trop sommaire, devait être subséquemment complétée par un cours plus élaboré que le Conservateur en chef présentait au même auditoire quelques jours plus tard.

1. - Visites

Comme notre action doit déborder les cadres de l'activité interne, nous mettons tout en œuvre pour faire connaître la Bibliothèque à l'extérieur au moyen de visites, rencontres, et collaborations diverses.

- a) Chaque printemps, depuis 1964, nous recevons les élèves des écoles de bibliothécaires de l'Université de Montréal et de l'Université d'Ottawa. Ils rencontrent le personnel, visitent les lieux et peuvent obtenir toute information sur le travail accompli.
- b) Un heureux hasard de circonstances a fait coïncider le congrès annuel de la Fédération internationale des Associations de Bibliothécaires avec la proclamation de la loi qui nous régit maintenant. Accueillis dans nos murs par le sous-ministre des Affaires culturelles, quelques 200 délégués de 25 pays ont pris conscience de notre existence et de nos ressources. Le lendemain ils étaient reçus officiellement par le Ministre lui-même au siège du Gouvernement à Québec.
- c) D'autres bibliothécaires venus de l'Europe de l'Est, de l'Amérique latine et de l'Afrique pour visiter l'Exposition internationale de Montréal ont tenu à se présenter chez-nous.

2. - Délégations

Pour maintenir et resserrer ces liens, pour établir des contacts fructueux dans la profession, nous allons à notre tour vers l'extérieur. Les occasions les plus favorables étant les assises d'un congrès, nous y participons intensément.

Voici un résumé de ces délégations:

1966

Congrès de la Canadian Library Association	— Calgary: délégués: Conservateur en chef et un directeur de service
Congrès de l'Asso- ciation canadienne des Bibliothécaires de Langue française	— Moncton: délégués: Conservateur en chef et un directeur de service

1967

Congrès de l'Asso- ciation canadienne des Bibliothécaires de Langue française	— Montréal: délégués: Conservateur en chef avec plusieurs de nos bibliothécaires.
Congrès de la Canadian Library Association	— Ottawa: délégué: un directeur de service.
Congrès de la Fédé- ration internationale des Associations de Bibliothécaires	— Toronto: délégués: Conservateur en chef; adjoint à l'administration et un directeur de service.

3. - Stages

Il était également nécessaire que notre personnel puisse bénéficier de stages à l'étranger au profit même de notre institution. Alors que s'effectuait au Ministère la mise au point du projet de loi, le Directeur de notre Service de consultation, M. Hubert Perron, avait l'avantage de poursuivre un stage de 4 mois à la Bibliothèque Nationale de France afin d'étudier le système administratif et le mécanisme du Dépôt légal adoptés dans cette institution prestigieuse. Il a également visité les Bibliothèques Nationales de Suisse et d'Allemagne. Ce stage faisait suite à une mission accomplie à la Bibliothèque Nationale de France par le conservateur en chef qui avait consacré 3 semaines à une visite approfondie de tous les services et départements.

En prévision de l'ère prochaine de l'automatisation, le conservateur adjoint à la coordination technique a participé à un séminaire de 3 semaines à l'Université de l'Illinois, à l'été 1967, pour connaître les rudiments de cette science. Cette expérience a incité la Direction à désigner M. Marcel Fontaine pour faire un stage de 2 ans sur la technique de l'automatisation. Ce directeur de service poursuit actuellement sa formation à l'Université de Los Angeles, Californie. À son retour, il sera l'expert tout désigné pour améliorer la recherche par voie d'ordinateur.

La création du Département des Publications officielles a rendu nécessaire un stage d'information pour la bibliothécaire affectée à ce poste. Elle a donc fait un séjour de 2 semaines à la Library of Congress à Washington dans le but de comparer les systèmes.

Après la décision prise en février 1966 d'adopter la classification de la Library of Congress et le catalogue systématique pour la totalité de nos collections, il s'est avéré utile d'envoyer en stage nos deux classificateurs-catalogueurs les plus expérimentés. H. Claude Lachapelle et Mlle Lucille Busseau ont travaillé durant deux semaines à la bibliothèque générale de l'Université Laval à Québec. Nous souhaiterions établir une réciprocité de ces stages entre nos bibliothécaires et ceux de l'extérieur. Dans le contexte actuel, il semble prématuré de multiplier ces initiatives, néanmoins, nous avons reçu en fin d'année 1967, pour une période de deux mois, Mlle Marie

de Widerspach, bibliothécaire à Paris. Son stage chez nous terminait un séjour d'un an au Québec pour l'étude de divers genres de bibliothèques: publiques, universitaires, spécialisées. Il était logique de terminer ce stage à la Bibliothèque nationale du Québec dont le rôle est de faire la synthèse des possibilités de la recherche dans le monde francophone d'Amérique.

4. - Missions

Ce rôle de rayonnement, défini dans la loi, doit se concrétiser. Il s'intègre de lui-même au plan d'ensemble des ententes franco-québécoises. Suivant les accords de principe intervenus entre le ministre de l'Éducation nationale de France, de qui relève la Bibliothèque Nationale de France, et le ministre des Affaires culturelles, responsable de la Bibliothèque nationale du Québec, la réciprocité du dépôt légal entre les deux bibliothèques nationales constitue le 15^e point de ces ententes. Le sous-ministre des Affaires culturelles a confié au Conservateur en chef de la Bibliothèque nationale la mission d'amorcer les modalités d'application de cette réciprocité auprès de l'administrateur général de la Bibliothèque Nationale de France, M. Étienne Dennery. En décembre 1967, M. Cartier rejoignait à Paris son adjoint à la coordination technique pour discuter des accords possibles avec les autorités de la Bibliothèque Nationale de France. Très au point, notre programme de coopération fut agréé. Il restait à la Bibliothèque Nationale de France d'obtenir les moyens d'assurer cette réciprocité. Au cours du même voyage, M. Cartier visita le British Museum à Londres et M. Auger, la Bibliothèque Nationale suisse.

5. - Publications

L'établissement de contacts sur le plan international est de toute première importance. Pour les maintenir, nous avons lancé, en mars 1967, le premier numéro de notre bulletin largement diffusé à travers les bibliothèques du Québec, les organismes culturels, les services publics et aussi dans les grandes bibliothèques du Canada. Nous avons même dressé une liste d'envoi à plusieurs institutions étrangères, notamment aux

bibliothèques nationales d'Europe, d'Afrique francophone et d'Amérique latine. Quatre livraisons sont déjà publiées.

Au chapitre des publications, on doit signaler une collaboration soutenue de la Bibliothèque nationale à l'*Index analytique* des périodiques que publient conjointement l'Université Laval de Québec et la Fédération des Collèges classiques. Une certaine quantité de périodiques canadiens de langue française nous sont confiés; leur nombre s'accroîtra dès que des effectifs accrus nous permettront d'assumer une plus grande part du travail.

L'édition est une des tâches primordiales que la Bibliothèque nationale se doit d'entreprendre. Deux ouvrages sont présentement en cours de préparation: le *catalogue Jacques Mordret**, qui répertorie une collection privée de livres anciens et précieux acquis par la Bibliothèque; une bibliographie des *Ouvrages de consultation du Québec***, premier travail du genre, accompagné de notes signalétiques. Avec les années ce recueil pourra être complété par des rétrospectives et des mises à jour systématiques. La matière de ces deux ouvrages a été recueillie et préparée respectivement par Mlle Liana Van der Bellen et monsieur Réal Bosa, tous deux professeurs à l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal. Le travail de révision et de mise au point est assuré par le personnel de la bibliothèque.

6. - Publicité

Il ne suffit pas qu'une loi sanctionne l'existence d'une institution pour qu'elle soit connue d'emblée et que le public à qui elle est destinée se prévale de ses services. Il nous appartient donc d'utiliser des instruments publicitaires variés et nombreux. Mentionnons en premier lieu la collaboration permanente de l'Association Canadienne des Bibliothécaires de Langue française qui publie tous nos communiqués dans son *Bulletin de nouvelles*. Occasionnellement, la Quebec Library Association et la Canadian Library Association ont signalé dans leur bulletin certaines de nos initiatives et plus particulièrement la création de la Bibliothèque nationale du Québec.

*Bulletin I, 3, p. 2-4

**Bulletin I, 3, p. 1

L'Office d'information et de publicité, organisme qui relève du gouvernement du Québec, transmet régulièrement tous nos communiqués de presse aux principaux journaux francophones du Québec, notamment dans *La Presse* qui assure la plus large diffusion, et dans *Le Devoir* qui rejoint un public intéressé à l'évolution culturelle.

Les réseaux d'État de radio et de télévision ont accordé des interviews au conservateur en chef et à quelques-uns de ses proches collaborateurs lors de la création de la Bibliothèque nationale, et aussi à l'occasion de la semaine de la poésie en mars 1968.

V - ADMINISTRATION

1. - Structures

Les cadres supérieurs de la Bibliothèque nationale ont été complétés au cours de ces deux ans par la nomination d'un conservateur, adjoint à l'administration, monsieur Yves Roberge. Précédemment directeur de la bibliothèque de l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick, il est entré en fonction le 19 juin 1967. Le conservateur en chef lui confiait la direction du personnel, l'administration du budget, la responsabilité de l'entretien des immeubles et les relations administratives avec les divers organismes du gouvernement. Il est secondé dans ces multiples tâches par une attachée d'administration. Ce dernier poste a été créé grâce à une reclassification accordée par la Commission de la Fonction publique à une professionnelle déjà sur les lieux.

Une fois les principaux jalons posés dans l'évolution des structures, il est devenu possible d'élaborer un organigramme* qui tienne compte du développement que le Ministère des Affaires culturelles entend donner à la Bibliothèque nationale. Plusieurs des services et départements qui y figurent existent déjà, d'autres restent à créer.

2. - Budgets

Un tel organigramme exige un budget proportionnel au développement qu'il laisse prévoir:

effectifs considérablement accrus, locaux plus vastes, équipement diversifié et augmenté.

La marche progressive s'est tellement accélérée que dans un des numéros du bulletin** les statistiques figurent sous la rubrique « Évolution ou révolution ». Le budget global, passé de \$398,000 à \$640,000, les montants consacrés aux acquisitions, de \$60,000 à \$150,000 témoignent assez de la nécessité d'un rattrapage rapide et de l'obligation de récupérer les ouvrages anciens. Ils sont destinés à combler les lacunes subies par nos collections durant la période de 1931 à 1944 où la bibliothèque était fermée.

3. - Effectifs

La définition des nouvelles tâches confiées aux directeurs de service et de département, l'analyse et le partage de leurs tâches existantes ont donné lieu à une reclassification générale de la part de la Commission de la Fonction publique qui a accordé le titre d'*agents culturels* à tous ces directeurs qui, selon les normes établies dans la description officielle, participent en fait à l'élaboration de la politique du ministère.

À d'autres paliers, la création d'une classe intermédiaire d'employés entre les bibliothécaires professionnels et les commis a permis le recrutement d'auxiliaires en recherche et en information pour assister les bibliothécaires. Les tâches de recherches aux répertoires, les vérifications d'usage aux divers catalogues, les étapes préliminaires à l'information du lecteur leur sont confiées.

Le principe du syndicalisme étant appliqué pour les fonctionnaires depuis déjà quelques années, les professionnels se syndiquèrent à leur tour et le 9 mai 1966 déclenchèrent une grève qui dura 3 mois et nous priva des services de 19 bibliothécaires. Nous avons donc désormais à respecter deux conventions collectives de travail. Malgré les difficultés de recrutement, les effectifs sont passés de 37 à 63 entre le 1er avril 1966 et le 31 mars 1968. Lorsque la bibliothèque était ouverte 72 heures par semaine, nous pouvions compter sur l'apport de surnuméraires engagés pour le Bureau de prêt aux heures de

*Bulletin II, 1, p. 4-5

**Bulletin I, 2, p. 1

pointe et pour la suppléance. La période d'été nous permet d'embaucher des contractuels. Nous les prenons parmi les étudiants; ils secondent le personnel dans les tâches de réaménagement et de classement, travaux rendus possibles par la période creuse des vacances.

4. - Édifices

L'immeuble de la rue Saint-Denis ne pouvait plus suffire à notre expansion. Le ministère des Travaux publics a donc négocié pour le ministère des Affaires culturelles l'achat d'un deuxième immeuble. Le 18 juin 1966, nous sommes entrés en possession de la Bibliothèque publique juive, située à l'angle des avenues de l'Esplanade et du Mont-Royal. Cet immeuble, conçu de façon fonctionnelle, nous a permis de décongestionner services et départements en attendant un agrandissement de la bibliothèque centrale, rue Saint-Denis. Ce second édifice porte le nom d'Annexe Aegidius-Fauteux en hommage à la mémoire du premier conservateur de la Bibliothèque Saint-Sulpice de 1915 à 1931. Cet éminent bibliothécaire est, par surcroît, avec Marie-Claire Daveluy, le co-fondateur de l'École de bibliothécaires de l'Université de Montréal, la première de langue française en Amérique du Nord.

Sans transformation majeure, l'annexe a pu loger l'adjoint à la coordination technique, les services du catalogue, de la reliure et de la réception, les collections suivantes: périodiques, journaux, publications officielles et documents spéciaux. Du 12 au 29 septembre, c.-à-d. en deux semaines, le déménagement s'est fait par l'action concertée du Ministère des Travaux publics, le personnel de la bibliothèque et l'apport de manœuvres embauchés pour accélérer le rythme du travail. Le 14 novembre 1966, en présence de plusieurs personnalités éminentes et des parents d'Aegidius Fauteux, l'honorable Jean-Noël Tremblay, ministre des Affaires culturelles, inaugurait ce nouvel édifice. Dès janvier, les collections remises en ordre étaient accessibles au public. Désormais, les lecteurs disposent de 62 places supplémentaires et les conditions de travail du personnel s'avèrent nettement améliorées.

À la bibliothèque centrale, l'accroissement du personnel, le développement des collections, et la disposition des pièces ont rendu urgente l'obligation de transformer certains locaux. La

réfection de l'immeuble s'est parachevée au cours de ces deux années par l'aménagement d'un nouveau bureau pour le conservateur en chef, qui cédait le sien à l'adjoint à l'administration. Deux pièces du sous-sol ont été restaurées pour le Service des Activités culturelles: bureaux et salle d'exposition attenant au foyer de la salle Saint-Sulpice.

Le gardiennage et l'entretien de la Bibliothèque sont désormais assurés par des compagnies privées. Les services d'un concierge en permanence n'étant plus requis, son logis, contigu à l'ensemble de la rue Saint-Denis, sera occupé par les services administratifs.

5. - Équipement

Nous veillons à munir nos services et départements d'un équipement technique adéquat. Ainsi au Département des périodiques on utilise l'Electro-Kardex. Un article publié dans ce même bulletin décrit le fonctionnement de cet appareil et son utilité. Le service de renseignements est doté d'un appareil de télécommunication qui le met en contact immédiat avec les grandes bibliothèques du Québec, du Canada et de divers autres pays.

Les usagers de la Bibliothèque ont à leur disposition des lecteurs à microfilms et à microfiches, et des lecteurs-imprimants qui permettent une photocopie instantanée du texte consulté. Notre collection de journaux et périodiques sur microfilms augmente considérablement.

Pour la multcopie, nous employons le dispositif Gestefax qui permet, au moyen d'un œil électronique, de lire un texte dactylographié et de le reproduire instantanément sur matrice à polycopie. Les besoins croissants de l'administration et la main-d'œuvre réduite justifient cet équipement. Les chercheurs bénéficient d'un service rapide de photocopie grâce à l'appareil Xerox 914. Depuis que nous ne prêtons aucun document à l'extérieur la demande s'est largement accrue. Par ailleurs les services administratifs utilisent fréquemment ce genre de reproduction.

Comme les Activités culturelles au cours des deux dernières saisons ont maintenu un programme de cinéma régulier, une cabine de projection bien équipée devenait de première né-

cessité: 2 projecteurs 35mm et 1 de 16mm de même qu'un projecteur à diapositives y sont installés en permanence et sont utilisés plusieurs jours par semaine. Pour les conférences, les concerts, nous nous sommes munis d'un magnétophone, d'un tourne-disque et de microphones.

Enfin, pour favoriser un lien permanent entre les deux immeubles, nous avons une camionnette qui assure la livraison bi-quotidienne du courrier interne et le transport des livres destinés à l'un ou l'autre des Services.

VI - ORGANISATION TECHNIQUE

1. - Direction des entrées

a) Acquisitions:

Bien avant que ne soit promulguée la loi de la Bibliothèque nationale du Québec, nous avons songé à préciser notre politique d'acquisition. Déjà fort bien documentée en littérature et en histoire, et particulièrement en histoire du Canada, cette bibliothèque devait délimiter ses domaines d'acquisitions dans le concept d'une bibliothèque de recherche: centre de documentation de la francophonie en Amérique du Nord dans le champ des sciences humaines. Dans le numéro de septembre 1967, notre bulletin publiait une version révisée de la politique établie, définissait le *Laurentiana* et déterminait les collections étrangères que nous acquérons.

La première étape de ces acquisitions systématiques est désormais constituée par la mise en vigueur du dépôt légal à compter du premier janvier 1968. Trois mois seulement après la date officielle du dépôt légal, et même 6 semaines seulement après sa mise en fonction définitive, nous pouvons déjà établir un début de statistiques.

Dépôt légal - janvier, février, mars 1968

Nombre d'ouvrages: 146 titres
par catégories:

livres et brochures 106 titres
publications officielles . 20 "

autres publications 20 "
(annuaires, rapports,
mémoires, etc . . .)

par langues:
français 126 titres
anglais 20 "

Nombre de périodiques:
environ 500 titres de revues et
journaux

En trois mois seulement le nombre de titres représente la moitié du nombre global relevé par le Service des lettres du Ministère pour l'année précédente. Précisons que ce Service ne relevait que la production courante, aucune loi ne leur permettant d'exiger des éditeurs le dépôt de leurs publications antérieures. Le nombre approximatif de périodiques est encore plus révélateur et promet des statistiques intéressantes en fin d'année pour les éditeurs et le public québécois en général qui pourront connaître la production globale annuelle au Québec.

Réciprocité:

Satisfaits d'avoir pu établir officiellement cette première étape, nous entretenons l'espoir que l'entente franco-québécoise nous obtienne la réciprocité de dépôt légal avec la France. Les accords de principe publiés le 15 septembre 1967 dans la presse québécoise en font mention et la mission effectuée à Paris par le conservateur en chef en décembre dernier avait pour but d'en proposer les modalités.* La commission permanente concernant ces ententes se réunissait à Québec quelques mois plus tard et rappelait les démarches en cours pour la réalisation de ce projet.

Achats aux enchères: — À l'affût de toute occasion d'acquérir des ouvrages rares et précieux et selon les disponibilités budgétaires qui forcément sont toujours limitées, nous avons pu enrichir nos collections de 6 volumes de l'édition originale des *Relations des jésuites*. Un collègue canadien a bien voulu se charger pour nous de cette transaction à l'Hôtel Drouot à Paris**.

*Bulletin II, 1, p. 6-7

**Bulletin I, 1, p. 3

La Maison Amtmann, de Montréal, offre chaque année aux enchères des livres rares et anciens, surtout en histoire du Canada, et des éditions précieuses dans les collections étrangères. Nous y avons acheté, entre autres, deux cartes anciennes, une histoire des chemins de fer au Canada et une édition de grand luxe des œuvres d'Alfred de Vigny.

Achats aux particuliers: — Il nous arrive aussi d'acheter aux particuliers des collections intéressantes. Citons à titre d'exemple:

- Histoire et mémoire de l'Académie royale des sciences, de 1666 à 1778 — 167 v. reliés 1/2 veau, fers originaux.
- Documents inédits sur l'histoire de France — 102 volumes.
- Année littéraire (1754-1790) — sur microcartes.
- Collection Mordret.
- Documents Jean Palardy.

L'édition québécoise commence à produire des ouvrages de luxe. De Roland Giguère, qui a illustré lui-même son texte, nous avons acheté l'un des derniers exemplaires d'un tirage limité de son ouvrage, *Adorable femme des neiges*; et de Françoise Bujold, *Naissance du soleil*.

Les papiers de famille sont d'une importance primordiale dans une bibliothèque comme la nôtre. Cette année nous avons acquis des papiers de Jacques Viger*, premier maire de Montréal, des lettres de la famille Bourassa et, ainsi que décrit dans un article de ce même numéro du Bulletin, environ un millier de lettres provenant d'Alfred Desrochers.

Si nous acquérons par voie d'achats, nous sommes particulièrement heureux de signaler les dons reçus. Les statistiques produites ci-après sont éloquentes. Citons à titre d'exemple: Les papiers de Rita Monk, artiste québécoise. Ce don a été fait par l'entremise de sa sœur, Mary Monk.

Nous désirons expressément enrichir notre documentation des manuscrits des écrivains de chez-nous. Yves Préfontaine, jeune poète québécois nous offrait quelques-

uns des siens au cours de cette année. D'autres auteurs semblent disposés à imiter son geste.

Lors de l'inauguration de notre annexe, la Cie J.-B. Rolland nous a remis un ouvrage devenu rare aujourd'hui: *Introduction d'une imprimerie au Canada*, écrit par Aegidius Fauteux. À la même occasion le Consulat de France nous a fait don de quelques 200 volumes traitant des sciences de l'homme.

Un nombre assez considérable de Laurentiana nous est parvenu de la bibliothèque du Manoir de Notre-Dame-de-Grâce.

Après la mention des acquisitions les plus marquantes nous publions ce tableau statistique:

ACQUISITIONS	ACHATS		DONS		TOTAL	
	années	années	années	années	années	années
Livres	66/67 2,755	67/68 8,342	66/67 915	67/68 1,830	66/67 3,670	67/68 10,172
Publications officielles	1,142	457	1,182	7,738	2,324	8,195
Périodiques: (livraisons)	2,103	1,912	416	3,422	2,519	5,334
Documents spéciaux*	37	1,295	1,238	1,786	1,275	3,081
Microfilms (bobines)**	—	227	—	—	—	227
Documents	6,037	12,233	3,751	14,776	9,788	27,009

* Nombre de pièces: manuscrits, cartes, affiches, photos, etc.

** A ce nombre il faut ajouter, sur microcartes, la collection complète de l'année littéraire.

On constate que le total des acquisitions en 67/68 a doublé celui de l'année précédente, que les dons ont quadruplé et, qu'enfin, achats et dons réunis sont près de trois fois plus élevés en 67/68 que l'année précédente. Cet accroissement nous encourage fortement à maintenir notre action en faisant mieux connaître au citoyen du Québec sa Bibliothèque nationale.

b) Catalogue:

Le catalogue d'une bibliothèque est, en somme, l'inventaire permanent et détaillé de ses trésors. De son état dépend l'efficacité d'une collection, sa mise en valeur. Con-

*Bulletin I, 2, p. 7

scients de cette réalité et des vicissitudes qu'un tel instrument de travail peut subir au cours des années, nous avons remis en question tout le processus de classification et de catalogage de nos collections. En adoptant le système de classification de la Library of Congress et le principe du catalogue systématique* nous avons voulu nous donner la possibilité d'intégrer des collections beaucoup plus considérables et les rendre plus accessibles à nos lecteurs. La reprographie des fiches est assurée par procédé XéroX.

Après la mise en place d'un réseau de production, le Service du catalogue a publié l'*Index alphabétique* de son nouveau catalogue, accompagné d'un mémoire explicatif de 20 pages exposant la genèse et la logique du processus. Nous avons cru indispensable d'expliquer aux usagers les avantages de ce nouvel instrument de travail dans la recherche, car ce système est encore peu répandu.

Le Service a entrepris une autre initiative pour doter le Québec d'un schème de classification adopté aux besoins de son évolution historique. A l'intérieur même des cadres de classification de la Library of Congress, la Bibliothèque nationale, avec la collaboration de plusieurs grandes bibliothèques du Québec, travaille à mettre au point un système permettant d'absorber toute la production québécoise dans un ordre aussi détaillé que les besoins de la recherche l'exigent. Un seul ordre existera dans tout le Québec pour toute bibliothèque qui voudra l'utiliser, quel que soit l'importance de son fonds historique.

Ces nombreuses étapes de la réorganisation complète d'un service n'ont pas permis une tenue à jour des statistiques. La difficulté de produire des données précises est due à la priorité accordée au traitement des Laurentiana. D'ailleurs, dans les mois à venir, l'application du schème projeté fournira des statistiques plus complètes.

c) Reliure:

Le service de la reliure a pu aussi se réorganiser au cours de la dernière année avec l'entrée en fonctions d'un expert dans le

métier. La première étape de sa tâche actuelle se résume à orienter vers les ateliers de reliure les ouvrages de nos collections. Progressivement, il pourra exécuter sur place les réparations mineures en attendant de pouvoir monter notre propre atelier.

Nous souhaitons pouvoir installer dans la bibliothèque même un atelier de restauration pour les ouvrages anciens. Le traitement très particulier de ces ouvrages ne peut être confié de façon systématique à des entreprises commerciales, ces travaux devant être accomplis avec toutes les garanties de préservation qu'exigent ces livres précieux.

Au cours de l'année 66/67 on avait fait relier 2,752 volumes, surtout des ouvrages courants plutôt que des livraisons de périodiques; en 67/68, 4,848 volumes ont été reliés dans une proportion de 50% d'ouvrages courants et 50% de livraisons de périodiques. C'est une augmentation de 76% sur l'année précédente, très significative si l'on souligne que le directeur de ce service est entré en fonctions au milieu de l'exercice financier.

2. - Direction des imprimés

Comme suite logique à la *Direction des entrées* qui contrôle toutes nos acquisitions, nous regrouperons sous la *Direction des imprimés* tous les services aux lecteurs de la bibliothèque centrale et les collections de son magasin des livres.

a) Le Service de consultation:

Ce service établit le contact permanent avec le public. Trois bibliothécaires professionnels répondent aux demandes et orientent la recherche. 52% des demandes sont adressées directement sur place au personnel, 46% nous parviennent par téléphone et 2% reçoivent leur réponse par correspondance. Plusieurs demandes supposent une réponse rapide, une recherche brève; par contre un bon nombre nécessitent une recherche prolongée et requièrent même parfois l'élaboration d'une bibliographie systématique sur un sujet donné. Au cours de ces 2 années on a constaté que l'accroissement des demandes était de l'ordre de 52%. La présence continue, dans la salle, d'un biblio-

*Bulletin I, 1, p. 3

thécaire professionnel affecté au Service de renseignements explique cette augmentation. Le bibliothécaire semble plus disponible au chercheur qui est plus à l'aise pour le consulter.

b) Le Service de prêt:

Le service de prêt dans une bibliothèque de recherche diffère de celui d'une bibliothèque publique. Un personnel formé de commis assure la disponibilité des ouvrages gardés en réserve dans le magasin. L'usager a toutes les chances possibles d'obtenir le document qu'il demande car les livres ne sortent pas de la bibliothèque. Certains répertoires, toutefois, constituant la section d'ouvrages de consultation, sont directement accessibles aux lecteurs; ils sont rangés sur des étagères autour des salles de travail, et peuvent être consultés sans l'intervention du personnel. Les ouvrages mis à la disposition des lecteurs ne figurent pas aux statistiques puisque le libre usage sur place en rend le contrôle impossible.

Les statistiques du bureau de prêt, publiées ci-après, révèlent les *caractéristiques suivantes*: 75% des ouvrages en circulation se rapportent, dans l'ordre, à l'histoire, à la littérature, à la philosophie, aux sciences sociales, 25% aux sciences pures et appliquées, aux beaux-arts, à la religion et à la linguistique. Nettement orientée vers les sciences humaines, la circulation confirme la politique d'acquisition adoptée. Elle ne s'est accrue que de .08% alors que la fréquentation des lecteurs accuse une augmentation de 7%. Certains facteurs expliquent cependant cet état de choses: l'année 1967 était celle de l'Expo, l'exercice financier 66/67 nous a valu six mois de paralysie causée premièrement par les 3 mois de grève de nos professionnels, et, en second lieu, par l'aménagement de l'Annexe au cours des mois suivants.

Pour les prêts entre bibliothèques, les livres sont soumis aux mêmes règlements que s'ils étaient consultés ici; le bibliothécaire qui les emprunte en devient responsable et ne doit pas les laisser sortir. Nous accordons ce privilège aux bibliothèques situées hors des limites de Montréal. Les statistiques mentionnent que 50% de ces

prêts sont au bénéfice des bibliothèques québécoises; cette diminution s'explique par les limites géographiques imposées à notre service. Les emprunts sont très limités en regard du nombre de prêts. Notre fonds de documentation semble donc apprécié des grandes institutions moins riches que nous en documents anciens. L'histoire et la littérature constituent encore les sujets les plus demandés dans une proportion de 70%.

c) Autres services au public:

Pour pallier les restrictions imposées au prêt entre bibliothèques nous fournissons aux lecteurs un service de photocopie. De même, certains journaux anciens, conservés en format original, ne peuvent être confiés aux lecteurs sans risques sérieux pour leur préservation, compte tenu de la fragilité d'un papier vieilli. Nous communiquons aux usagers le microfilm qu'ils peuvent lire sur place au moyen d'appareils mis à leur disposition.

Pour permettre aux visiteurs attirés par l'Expo 1967 de connaître notre bibliothèque, nous avons laissé les portes ouvertes le soir, durant l'été, mais sans donner de service. Seul, un gardien assurait la sécurité et l'accueil aux étrangers.

Services au public

	66/67	67/68
Fréquentation - salles de travail	36,850 personnes	39,483 personnes
Circulation - prêt des livres	54,077 ouvrages	54,541 ouvrages
Prêt entre bibliothèques	328 prêts 12 emprunts	239 prêts 5 emprunts
Consultation au Service de renseignements	2,580 demandes	3,923 demandes
Reprographie: photocopie et microfilm	8,139 reproductions	*27,809 reproductions
Salle Saint-Sulpice: manifestations culturelles	76 spectacles 8 expositions	81 spectacles 13 expositions
Assistance: aux spectacles - aux expositions -	11,675 personnes 12,000 personnes	25,430 personnes 15,000 personnes environ

*L'augmentation de 242% à l'item photocopie est attribuable en majeure partie à l'administration qui a largement diffusé documentation et dossiers de travail pour la régie interne et la publicité.

3. - Direction des collections spéciales

Sous cette dénomination nous regroupons trois catégories d'imprimés qui diffèrent du livre courant: les périodiques, les publications officielles et les documents spéciaux. Ils font l'objet de trois départements logés dans notre annexe. Depuis l'entrée en vigueur de la loi, la mise en application du dépôt légal a augmenté considérablement leurs collections.

Pour sa part, le département des périodiques* reçoit déjà près de 500 titres de revues et journaux du Québec. Quant aux revues et journaux étrangers, les abonnements ont été réajustés aux critères établis par la politique d'acquisition. Aussitôt que possible tous les journaux québécois conservés en format original à la Bibliothèque nationale du Québec pourront être consultés sur microfilms. On a déjà signalé les risques qu'entraîne une manipulation trop fréquente de ces journaux dont le papier devient extrêmement friable avec les années.

Le Département des publications officielles**, créé au cours de ces deux années, a été confié récemment à un directeur de service qui en assure le développement et tient compte de toutes les implications de l'orientation de la bibliothèque. Publications gouvernementales, du Québec d'abord, puis du gouvernement fédéral en langue française, celles des administrations municipales du Québec, des organismes publics et paragonnementaux comme les régies, commissions, associations, corporations, syndicats, etc., celles des organismes internationaux qui publient en français tel que l'UNESCO, l'OACI, l'OAA, etc. . . . de même qu'un choix de publications des gouvernements étrangers, celles des bibliothèques nationales, des ambassades, consulats et notamment la liste sélective des publications officielles françaises, constituent l'ensemble des collections spéciales de ce département.

L'emploi du terme très général *documents spéciaux** est une formule souple qui permet de grouper les pièces qui ne sont pas des imprimés. Précisons toutefois que tous ces documents rassemblés feront plus tard l'objet de départements distincts: la première catégorie appelée

*Bulletin I, 1, p. 2

**Bulletin I-1, p. 4

*Bulletin I, 4, p. 6

à être détachée de l'ensemble est celle des cartes et plans. Ces documents réunissent les sources véritables de l'histoire, et nous veillons à recueillir tous les papiers privés qui alimenteront les recherches de nos historiens, chargés d'établir la genèse d'une *littérature qui se fait*.

4. - Direction des manifestations culturelles**

Ce service est maintenant une réalité bien vivante et promise au plus bel avenir. Il a été créé en 1965 avec la collaboration de monsieur Tadeusz Brzezinski qui a dû prendre sa retraite en avril 1966. La réfection totale des locaux, le réaménagement de pièces converties en bureaux et en une galerie d'expositions ont permis une plus grande efficacité. Le Directeur actuel, dynamique et engagé, met tout en œuvre pour éveiller constamment l'intérêt des participants.

Sa réalisation de plus grande envergure fut sans contredit la semaine de poésie qui attira un public nombreux et le rendit conscient de l'existence de nos poètes. Il faut ajouter les 14 lancements d'ouvrages; les expositions de toute nature visitées par environ 15,000 personnes chaque année.

Cinéma, théâtre, conférences, colloques, commissions d'enquête, autant de manifestations dont nous reproduisons la liste en appendice. 11,675 personnes la première année et 25,430 la deuxième ont suivi avec intérêt ces manifestations diverses.

En plus, des expositions ont été organisées dans la petite galerie attenante au foyer de la salle: photos, affiches, documents anciens. Ces expositions ont été vues de 12,000 personnes la première année et de 15,000 l'année suivante.

En résumé, ces manifestations ont été suivies avec intérêt par 11,675 personnes, la 1ère année; 25,430 au cours de la 2e année.

Appendice: — Pour compléter les tableaux statistiques qui apparaissent aux différentes étapes de ce bilan, nous avons cru opportun de présenter la liste des activités culturelles, expositions ou autres manifestations, et de donner un échantillonnage des renseignements fournis à nos lecteurs. Ces énumérations concrétisent les réalités du monde de la culture et témoignent de l'animation d'une civilisation en devenir.

**Bulletin I, 1, p. 4

a) Liste des activités culturelles

Les deux saisons 66/67 et 67/68 ont offert approximativement le même nombre de manifestations: 65 spectacles en 75 soirées. Nous les présentons sous des rubriques générales.

1. - Jeudis du cinéma:

Saison 1966/67

31 représentations pour chaque saison.

Thèmes majeurs: les arts, les civilisations et leurs représentants, musique, peinture, architecture, sculpture, folklore, esquimaux du Nouveau-Québec, capitales européennes, Afrique, peintres, écrivains, hommes célèbres.

2. - Théâtre:

Saison 1966/67

Six jeunes troupes ont présenté sept spectacles, du classique au moderne, de Molière à Boris Vian.

Saison 1967/1968

Théâtre populaire d'Alma:	2 soirées
Groupe de la Place Royale:	5 spectacles
Mouvement Contemporain:	2 "
Images & Verbe:	2 2 "
Semaine de la poésie:	7 soirées
Marionnettes:	
(Poletti, Régimbald & Boisvert)	3 spectacles

3. - Musique:

Saison 1966/67

Le Groupe de Rencontres Musicales (4 soirées)
Les Disciples de Massenet (4 soirées)
Les Musiciens amateurs du Canada (1 soirée)
Les Marionnettes de Montréal (1 soirée)
(musique de Mozart et de Papineau-Couture)

Saison 1967/1968

Le Groupe de Rencontres Musicales (4 soirées)
Concert de clavecin au Musée historique de Vaudreuil (1 soirée)
Soirées d'Opéra sous la direction de Marie-Thérèse Paquin (4 spectacles)

4. - Conférences:

Saison 1966/67

Nations-Unies (4)
Cultures étrangères: (Israël, Italie, Japon, Mexique)
Jeunesses littéraires (4)
Congrès de l'Association canadienne du Théâtre amateur.

Saison 1967/68

L'Enfant et le jouet dans l'Antiquité.
Le Vieux Montréal
Montréal aujourd'hui
Montréal An 2000
Cinétisme et environnement.

5. - Commissions d'enquête:

Saison 1966/67

Saison 1967/68

Commission d'enquête Castonguay (sur la santé)
Commission d'enquête Rioux
(sur l'enseignement des arts).

6. - Lancements:

Saison 1967/68

14 au cours de cette seule saison
(nouvelle initiative).

7. - Répétitions:

Saison 1966/67

Saison 1967/68

Au cours des deux années, aussi bien que dans l'entre-saisons, la Salle Saint-Sulpice a accueilli à plusieurs reprises la Troupe des Feux-Follets, celle du Mouvement Contemporain, la Troupe de la Place Royale, pour leurs répétitions. Dans un seul mois, la salle a été prêtée à la même troupe douze fois. En saison morte, la salle devient donc utile.

8. - Expositions:

1. - générales:

Saison 1966/67

Collection de livres autographiés par leurs auteurs et appartenant à M. Luc-André Biron.

Costumes et sculptures: femme esquimaude du Nouveau-Québec.

Enluminures (Mme Prêtrôt).

Manuscrits d'écrivains célèbres et lettres autographes appartenant à Mme Mariette Pépin-Lalonde.

Art et artisanat d'Israël.

Estampes japonaises.

Saison 1967/68

Marionnettes de Michel Poletti.

Manuscrits de Yves Préfontaine.

Centre de Recherches Arctiques.

Croquis d'Irène Chiasson.

Sources de l'Art en Nouvelle-France. Exposition organisée par le Service des Monuments historiques de la Province de Québec.

Manuscrits et documents inédits et originaux ainsi que des livres d'art (Éditions Erta & Hexagone).

Exposition de manuscrits et de livres du Cercle du Livre de France.

2. - photographies:

Saison 1966/67

photos d'Antoine Désilets, photographe au journal *La Presse*.

Saison 1967/68

Montréal Insolite vu par: Michel Saint-Jean, Marc-André Gagné, Gabor Szilasi, Ronald Labelle, Pierre Gaudard, John Max

Exposition de Mia & Klaus.

Photos et poésie avec: Kéro, Daniel Kieffer, Gilles Coutu, Normand Grégoire

b) Échantillonnage des demandes de renseignements

Afin de démontrer la variété de la nature des demandes de renseignements, nous établissons un choix de sujets intéressants:

- Production du riz au Canada
- Biographie de Louis Colin Chénier
- Documentation sociale sur la Gaspésie
- Mythologie esquimaude
- Frontières du Labrador
- Constitution de l'ONU

- Notes et illustrations sur les cadrans et horloges ou les cadrans solaires des édifices publics du Québec
- Constructions des moulins au Québec — actes notariés
- Capacité juridique de la femme mariée
- Ségrégation au Québec
- Planification économique: étude comparative entre la France et le Québec
- Liste officiers de marine de 1675 à 1754 en Nouvelle-France
- Alexandre Vallemarre: les échanges culturels entre la France et l'Amérique vers 1860.
- Vrai nom de Y dans *Le Canadien*
- Population du Québec par groupes ethniques
- Naufrage de la flotte de Walker à l'Île-aux-Oeufs
- L. B. Pearson — motifs de l'attribution du prix Nobel
- Liste des peintres de la Montée Saint-Michel
- Recherches iconographiques sur la rébellion de 1837/38
- Rôle de la Cour supérieure au Canada
- Causes de la défaite des Plaines d'Abraham
- Statistiques démographiques à Montréal en 1760
- Origine du mot Gaspésie
- Incendie du Parlement de Montréal
- Situation économique, politique et sociale en Gaspésie en 1924
- Historique de la Sûreté du Québec
- Salaire des conseillers législatifs
- Lettres des évêques lors de la grève de l'Amiante
- Bibliographie des ouvrages de l'hon. D. Johnson, premier ministre du Québec.

DISTRIBUTION GRATUITE

Si vous désirez recevoir notre bulletin à titre personnel, nous nous ferons un plaisir d'inscrire votre nom sur notre liste permanente d'envoi. Veuillez adresser votre demande à:

Comité du Bulletin
Bibliothèque nationale du Québec
1700, rue Saint-Denis Montréal 129 (Québec)
Téléphone: 845-9149 TELEX: 01-26578

À la recherche des papiers de nos écrivains

Papiers Alfred Desrochers

Nous avons fait récemment l'acquisition d'une partie des papiers du poète Alfred Desrochers, ce qui constitue un apport appréciable à la documentation du Département des documents spéciaux.

Situons d'abord ce poète de chez-nous: Alfred Desrochers est né à Saint-Élie-d'Orford, dans les Cantons de l'Est. Il est l'auteur de *L'Offrande aux vierges folles* (1928); *À l'ombre de l'Orford* (1929) qui a été réédité en 1948; *Paragraphes* (1931); *Le Retour de Titus* (1963) et nombre de poèmes parus dans les revues et journaux. Il a été journaliste à *La Tribune* de Sherbrooke et, en 1944, traducteur à Ottawa. Le Prix Duvernay (1965) de littérature de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal lui a été décerné pour son œuvre *À l'ombre de l'Orford*.

Jetons un rapide regard sur cette collection de quelque 1500 pièces: manuscrits, ébauches manuscrites ou dactylographiées, lettres, conférences, programmes, bulletins, cahiers, photographies, cartes, coupures de presse, imprimés et autres documents.

Alfred Desrochers tenait une correspondance suivie avec plusieurs écrivains du Québec et diverses personnalités. Il convient de signaler la volumineuse correspondance de Léo-Albert Lévesque, plus connu sous le pseudonyme de Rosaire Dion-Lévesque, poète franco-américain de réputation internationale résidant à Nashua, New Hampshire; une coupure de presse intitulée *Louis Dantin* et signée Rosaire Dion-Lévesque, au sujet de sa première visite au no 92 de la rue Walder, quartier de Cambridge. L'article débute par une description de la maison de Louis Dantin. Signalons une lettre à Alfred Desrochers au sujet d'une société « Les Amis de Louis Dantin » et quelques détails sur sa maladie et sa mort (Boston, 25 janvier 1945), les numéros 4 et 5 de *La Bohème. Cahier des Poètes de Langue française aux Amériques Septentrionales*, multi-copié et hors commerce. Ont collaboré à ces cahiers Alice Lemieux-Lévesque, Rosaire Dion-Lévesque, le poète franco-canadien Maurice-Edmond Trottier, de Harrisville, N. H., Marcel V. et autres.

Nous trouvons également quatre-vingts lettres d'Émile Coderre ou Jean Narrache et des poèmes humoristiques, une cinquantaine de lettres de Harry Bernard et des poèmes, des lettres de Madame Françoise Gaudet-Smet, de Rina Lasnier, de Louis Forest, de Louis Dantin, de Jean Ménard, de Sœur Marie-Joséfa, s.g.c., de Clément Marchand, d'Olivar Asselin, de Jovette Bernier, de Cécile Chabot, de Gustave Lamarche, c.s.v., d'Albert Lévesque, d'Andrée Maillet, de Hémon Morin, de Paul Fontaine, de Jean Urruty (en littérature Ernest Marville) du Bureau de l'Instruction Publique, Port Louis, Île Maurice, et de nombreuses de Madame Germaine Guèvremont qui contiennent un grand nombre d'indications de toutes sortes sur *Marie-Didace*, *Le Survenant*, ainsi qu'un texte dactylographié *Les petites joies d'un grand métier*. Au moment d'aller sous presse nous apprenons le décès de cet écrivain canadien de grande réputation, célèbre par ses romans régionalistes.

D'Alfred Desrochers, lui-même, nous avons d'autres documents concernant l'histoire des Cantons de l'Est: *Préface à une histoire politique des Cantons de l'Est*; *Dictionnaire politique des Cantons de l'Est*; *Les Cantons de l'Est dans la Grande Histoire*; *Rome enfin réalise . . .* et le Questionnaire « *Les Écrivains de l'Est* » pour le supplément littéraire de *La Tribune*, de Sherbrooke.

Parmi son œuvre poétique et littéraire nous avons une étude sur Nelligan: *Nelligan subit-il une influence anglaise?*; *Thrène sur la mort d'Henri Bourassa*, 31 août 1952; le recensement de *Pour une doctrine*, par Édouard Montpetit et autres textes dactylographiés. Nous avons également acquis un diplôme accordé à Monsieur Alfred Desrochers pour sa poésie *Prière au bon Dieu* présentée au concours des *Jeux Floraux du Languedoc*, Lamaloules-Bains; un bois gravé: Alfred Desrochers, par Hélène Cusson; deux dessins à la plume signés Denis Tremblay; les textes des 22 conférences « *Les Mardis du Soupirl* ».

En considérant la richesse de cette abondance de documentation absolument inédite et précieuse nous formulons le souhait que nos auteurs canadiens imitent le geste d'Alfred Desrochers.

Marguerite Mercier, Dir.

Département des documents spéciaux

La politique de conservation au Département des périodiques

L'article 5 de la Loi de la Bibliothèque nationale stipule que le conservateur en chef doit « a) rassembler et conserver, si possible dans leur forme originale, des exemplaires des documents qui sont publiés au Québec ainsi que de ceux qui sont publiés à l'extérieur du Québec et dont le sujet principal est le Québec; b) acquérir et conserver tous les documents qu'il lui est possible de réunir et qui sont utiles à la recherche dans les diverses disciplines du savoir ».

Il va sans dire que ces obligations orientent d'une façon précise et impérative la politique de conservation de la bibliothèque. Le Département des périodiques s'insère dans cette politique obligatoirement générale. Il doit se procurer, ranger et conserver tous les journaux quotidiens du Québec, les journaux hebdomadaires, les journaux régionaux, les journaux d'universités, de collèges et de compagnies, qu'ils soient imprimés en langue française, anglaise ou autre. Déjà les titres dépassent la centaine et l'état de la collection doit être vérifié dans chaque cas afin de récupérer ce qui manque dans la parution antérieure à janvier 1968. Dans la mesure du possible nous acquérons les publications dans leur forme originale; autrement nous compléterons nos collections par l'acquisition de microfilms.

Il faut ajouter à cette documentation les journaux de langue française imprimés dans les autres provinces, et une sélection judicieuse des journaux publiés dans les grandes villes du Canada et de certains pays, tels la France, la Grande-Bretagne, les États-Unis. Toutefois, les journaux étrangers ne seront pas conservés dans leur forme originale mais seront remplacé par des microfilms.

Aux journaux s'ajoutent les revues, les bulletins d'associations, les annuaires, etc. Ils doivent être traités en vue de leur conservation pour être mis à la disposition des lecteurs. Les titres, déjà très nombreux, se multiplient constamment et nous devons également, tout comme les journaux, récupérer les publications antérieures à janvier 1968. Lorsque l'état de la collection le permettra, la compilation d'un index de périodiques s'avérera un projet d'importance majeure car avec ses sources actuelles de documentation le Département des périodiques constitue déjà un apport précieux aux chercheurs.

Comme l'orientation de la Bibliothèque est axée sur les sciences de l'homme, le Département reçoit quelques centaines de périodiques, surtout de France, des États-Unis, de Belgique et de Suisse: on y traite des arts, de la religion, de l'histoire, de la sociologie, de la politique et de la littérature.

Dans quelques années cette collection de journaux et de périodiques constituera un fonds d'une richesse exceptionnelle. Les bibliothécaires des institutions similaires au Québec, confiants de pouvoir s'alimenter à la Bibliothèque nationale, pourront donc se départir d'un grand nombre de publications périodiques d'une importance secondaire, élimination qui représentera pour eux une économie d'espace et d'argent.

En maintenant cette politique de conservation, garantie d'une documentation constamment enrichie et toujours accessible aux chercheurs, le Département des périodiques est conscient de remplir efficacement son rôle et de favoriser la recherche dans de multiples domaines.

Yvon Morier, Dir. suppléant
Département des périodiques

L'Électro-kardex

Lors de l'organisation du Département des périodiques à la bibliothèque, il devint indispensable de posséder une source d'information unique qui fournirait, soit aux bibliothécaires, soit aux techniciens, soit aux lecteurs, tous les renseignements utiles relatifs aux périodiques conservés dans nos collections.

Plusieurs études et consultations démontrèrent qu'un fichier appelé « kardex » apporterait une solution définitive. Les autorités optèrent pour l'achat de l'électro-kardex EK-85 fabriqué par Remington Rand, parce qu'il répondait aux normes d'efficacité et aux besoins du département.

L'électro-kardex est un appareil assez imposant mesurant $25\frac{5}{8}$ pouces de largeur, $64\frac{1}{8}$ pouces de hauteur et $53\frac{1}{4}$ pouces de profondeur. Il occupe une surface de plancher de 13.4 pieds carrés et comprend, à 32 pouces du sol, une table de travail; il est muni d'un moteur électrique de 110-120 V et de 60 cycles AC. En appuyant sur un indicateur on actionne un embraya-

ge automatique qui achemine sur la table de travail le tiroir sélectionné. Chacun des 60 tiroirs contient 67 pochettes où sont insérées des fiches de 8" x 5", sur lesquelles un espace de $\frac{1}{4}$ de pouce de visibilité permet d'inscrire les titres des périodiques. Un interrupteur-serrure assure une protection efficace quand le kardex n'est pas en usage.

Le coût de cet appareil, si élevé soit-il, est vite récupéré par l'économie réalisée sur le temps des employés et alors même que l'efficacité du rendement en est accrue puisque le mécanisme réduit les manipulations et assure aux tiroirs une parfaite stabilité. Comme pour tout appareil, les défauts mécaniques et les pannes d'électricité demeurent des inconvénients possibles mais mineurs.

Comme pour tout autre appareil automatique le « kardex » ne peut fournir que les renseignements qui y sont consignés. Nous avons donc pris soin de concevoir un plan d'ensemble qui en permette une utilisation maximale.

On y insère des fiches de couleurs différentes: les fiches blanches sont réservées aux publications régulières de périodicités diverses; les fiches vertes aux publications annuelles et aux annuaires de toute nature; les fiches jaunes aux périodiques qui ont cessé de paraître. Cette sélection optique facilite beaucoup l'enregistrement quotidien des revues.

En plus de servir au pointage des numéros, les fiches fournissent des références à un classeur, renvoyant soit au titre du périodique, soit au fournisseur ou à l'éditeur, signalent les indices de classification ou de localisation, les divisions de collections, telles les collections stationnaires ou courantes, canadiennes, québécoises ou étrangères, et donnent un résumé de l'inventaire.

On trouve les revues et les annuaires sous leur titre régulier. Quand il s'agit de bulletins d'associations, l'entrée est au nom de cette association. L'ensemble des fiches forme donc le seul fichier-titre de la collection pour le département. Si une revue a changé de titre en cours de publication, une fiche portant des notes telles que: *Suivi de: (nouveau titre)* ou *Fait suite à: (ancien titre)* figure au « kardex » pour chacun des titres. Ce système sert de renvois aux différents titres et permet de répondre immédiatement à la demande d'un lecteur.

Toutes les revues et tous les annuaires qui arrivent à la bibliothèque sont pointés au kardex et acheminés

vers les divers services. Pour les publications qui demeurent au département et qui ne sont pas directement accessibles du public, la localisation se fait par un indice alpha-numérique. Des papillons adhésifs portant l'indice de chaque revue sont insérés sous les fiches et collés au coin supérieur de la revue lors du pointage. Ce système prévient le danger de perte des numéros avant qu'ils soient confiées à la reliure, et évite les difficultés de localisation lors des prêts. Pour les revues cataloguées, le papillon porte l'indice de classification du Congrès et le sigle du département où elles se trouvent.

Le système des notes du kardex est complété par des cavaliers de couleurs différentes: un cavalier rouge pour la revue exposée dans la salle de travail, bleu, pour celle qui est soumise au contrôle du Bureau du dépôt légal, et enfin un jaune, pour celle qui circule parmi le personnel. Aucun autre renseignement n'est fourni par l'usage des cavaliers.

Des dossiers, un cahier d'inventaire permanent et un fichier systématique complètent le « kardex ».

Chaque revue a donc son dossier particulier où l'on peut trouver tous les renseignements: bande d'adresse, notes des éditeurs, correspondance, fac-similés des factures, formule de réclamation, etc.

Le cahier d'inventaire rédigé sur des feuilles carrelées de $8\frac{1}{2}$ x 11 détaille l'état complet d'une collection, en ménageant tous les espaces nécessaires pour l'enregistrement de chaque numéro selon sa périodicité. Lorsque nous parvenons, soit par don ou par achat, à compléter une collection ou du moins à l'enrichir, l'ensemble de l'acquisition est noté de façon détaillée avant que les revues ne soient rangées dans le magasin.

Cette organisation du kardex répond aux besoins actuels de la bibliothèque. D'ici quelques mois nous prévoyons une expansion rapide qui exigera l'installation d'une ligne téléphonique et l'emploi permanent d'une préposée aux appels et à l'opération de l'appareil. Nous serons alors en mesure de donner aux chercheurs le service qu'ils attendent de notre bibliothèque.

Yvon Morier, Dir. suppléant
Département des périodiques